Luz, le 18 septembre 2013

Laurent Grandsimon
6, place de la Comporte
65120 Luz Saint-Sauveur

Monsieur Bernard Doudhain
Président du SIVOM de l'Ardiden
Place du 8 mai 1945
65120 Luz Saint-Sauveur

Projet de Régie Unique

Monsieur le Président,

Ces dernières années, **vous avez engagé des sommes importantes** dans des études concernant une remontée lourde entre le fond de vallée et la station de Luz Ardiden. Aujourd'hui, après plus de 5 années d'études, les plans concernant ce chantier, pourtant stratégique, restent toujours très confidentiels.

Mais, plus inquiétant encore, **les futurs aménagements administratifs et juridiques discutés en marge de ce projet échappent complètement au débat public**. Ayant essayé, sans succès, d'obtenir auprès de vous des précisions sur l'avancement du dossier, lors d'une réunion de socio-professionnels à la fin de la saison d'hiver, je vous renouvelle aujourd'hui, par écrit, ma demande de clarifier publiquement la situation.

En effet, cette remontée lourde est le pendant d'un projet comparable, sur l'autre versant, qui permettrait de connecter la Ville de Cauterets au domaine skiable de Luz Ardiden. Bien que cela n'ait jamais été confirmé officiellement, nous entendons régulièrement que, pour concrétiser le programme dans son ensemble, il serait nécessaire, voire obligatoire, de former une régie unique pour gérer, dans une seule entité légale, les deux domaines skiables. **Ce projet de régie unique, s'il est effectivement en préparation, remettrait en question toute la stratégie économique du développement de notre vallée**. Les résultats désastreux, de l'intégration croissante des équipes dirigeantes des stations de Luz Ardiden et de Cauterets devraient pourtant vous indiquer le chemin à ne pas suivre.

Je peux concevoir l'intérêt pour Cauterets de se doter d'un second domaine skiable mais je ne comprends pas pourquoi le SIVOM de l'Ardiden souhaiterait renoncer au contrôle de la destinée de notre station. Il faut arrêter de se comparer au domaine du Tourmalet, notre situation n'est pas comparable. Quels que soient les accords politiques, financiers et administratifs que vous envisagez de mettre en place avec cette Régie Unique , **géographiquement, Luz Ardiden et la station de Cauterets (Cirque du Lys) ne formeront jamais un seul grand domaine skiable**.

Une coopération entre vallées et une ouverture du domaine skiable coté Cauterets peut se réfléchir sous d'autres conditions commerciales et d'autres formes juridiques. La station de Luz Ardiden est génératrice d'emplois et son activité est déterminante pour l'économie de notre vallée. Ainsi, comme de nombreux Luzéens, je suis inquiet pour son avenir et je pense qu'il n'appartient à aucune personne seule ou un groupe restreint d'individus d'en hypothéquer le futur. Jusqu'à preuve du contraire il s'agit encore d'un bien commun dont nous sommes tous fiers.

C'est l'avenir de toute notre vallée qui est en jeu et je pense que les habitants des communes du SIVOM de l'Ardiden doivent être officiellement consultés. **Je vous demande donc aujourd'hui de confirmer officiellement qu'aucune décision définitive ne sera prise en faveur d'une régie unique, avant la prochaine élection municipale de mars 2014.**

Dans l'attente de votre réponse sur le sujet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.

Laurent Grandsimon
Candidat aux élections municipales à Luz Saint-Sauveur